



**HAL**  
open science

## Le regard des chercheurs : L'impact des attentats de 2015 sur l'opinion

Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale

### ► To cite this version:

Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale. Le regard des chercheurs : L'impact des attentats de 2015 sur l'opinion. La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2015, La Documentation française, pp.357-365, 2016, 9782110101716. hal-02409295

**HAL Id: hal-02409295**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-02409295>**

Submitted on 18 Dec 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## CHAPITRE 6

# L'IMPACT DES ATTENTATS DE 2015 SUR L'OPINION

Après deux séries d'attentats meurtriers, on pouvait craindre les amalgames entre Islam et terrorisme, et une stigmatisation des musulmans de France, tandis que le flux croissant des réfugiés fuyant les conflits en Irak et en Syrie laissait présager d'un durcissement de l'opinion à l'égard des immigrés. Le triplement des actes et menaces antimusulmans recensés en 2015, dont 58 % intervenus en janvier et en novembre juste après les attentats, va dans ce sens. La progression électorale du Front national aux scrutins départemental de mars et régional de décembre également, un parti qui a fait de l'immigration sa cible privilégiée, et qui présente les migrants comme infiltrés par les djihadistes. Pourtant deux enquêtes effectuées pour la CNCDH, l'une après les attentats contre Charlie Hebdo et l'Hyper Cacher (3-13 mars 2015), l'autre deux mois après les attentats du 13 novembre (6-11 janvier 2016), amènent à des conclusions plus nuancées. On observe bien une demande sécuritaire, face à un terrorisme qui fait peur, tout comme un réflexe de fermeture face aux réfugiés. Mais les opinions en faveur de la peine de mort continuent à baisser. Et loin de reculer, l'acceptation des minorités qui vivent en France, y compris la minorité musulmane, progresse globalement depuis trois ans. On suggère ici deux pistes explicatives du phénomène parmi d'autres, la réaction « républicaine » aux attentats, et les transformations en cours à droite.

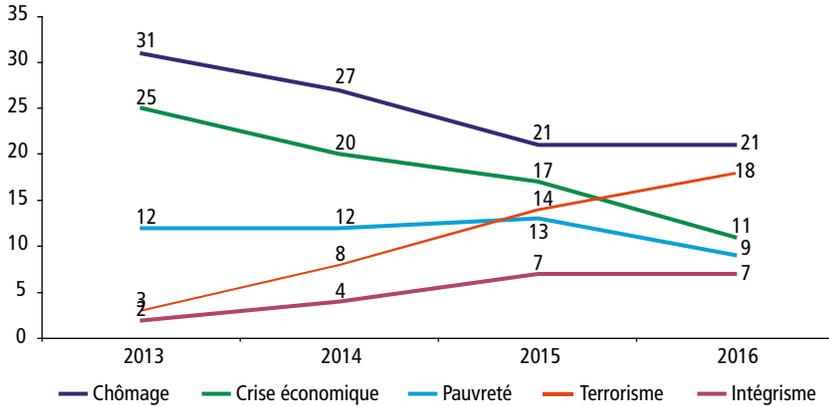
### Une demande de protection

Chaque année l'enquête de la CNCDH s'ouvre sur une question demandant de « dire quelles sont vos principales craintes pour la société française. En premier ? En second ? »<sup>1</sup>. Et invariablement, les problèmes économiques viennent en tête, le chômage, la crise (en gris, figure 6.1). Mais progressivement le terrorisme (en rouge) s'est imposé à leurs dépens. Il était au sixième rang des craintes en 2013, au quatrième en 2014, au troisième début 2015, en 2016 il a gagné la seconde place juste derrière le chômage (respectivement 18 et 21 % des citations). Si on cumule les premiers et seconds choix, c'est 32 % des

1. Items sur la liste : la pollution, la pauvreté, l'insécurité, le racisme, l'antisémitisme, l'intégrisme religieux, le chômage, la drogue, la perte de l'identité de la France, la corruption et les affaires, l'immigration, la mondialisation, la crise économique, le terrorisme, aucune, autre (le Sida a été supprimé de la liste en 2016).

personnes interrogées qui citent le terrorisme parmi leurs craintes en 2016 (contre 37 % citant le chômage) et cette proportion atteint un niveau record chez les femmes (37 % contre 24 % chez les hommes), traditionnellement plus sensibles à la violence et à la guerre. On note de même la montée des inquiétudes concernant l'intégrisme religieux (figure 6.1), passé entre 2013 et 2016 de la huitième à la sixième place.

**Figure 6.1. Évolution des craintes pour la société française**



Face à cette menace, deux mois après les événements, la sécurité prime sur la liberté. Pour 88 % des personnes interrogées en 2016, et 93 % parmi celles qui citent le terrorisme parmi leurs craintes pour la société française, « si quelqu'un est soupçonné de préparer un attentat terroriste en France, la police devrait avoir le droit de le garder en prison jusqu'à être sûre que cette personne n'est pas impliquée » (dont 62 % « tout à fait d'accord », contre 11 % plutôt pas ou pas du tout d'accord et 1 % seulement de refus de répondre). Et si c'est chez les sympathisants du Front national et de Les Républicains que cette demande sécuritaire est la plus forte (93 % en faveur de garder le suspect en prison), même à l'extrême gauche cette opinion est majoritaire (72 % d'approbation chez les proches du PC et du Front de gauche et 71 % chez les écologistes d'EELV). De même 80 % des personnes interrogées estiment que la police doit pouvoir enquêter en cas de menace terroriste « même si cela peut restreindre les libertés individuelles », contre 16 % estimant que « les libertés individuelles doivent être protégées même si cela peut gêner les enquêtes policières sur des menaces terroristes » et 3 % qui ne se prononcent pas. Là les variations selon l'orientation politique sont plus fortes, le soutien au droit d'enquête de la police passant de plus de 90 % chez les sympathisants de Les Républicains et du FN à 48 % chez ceux de la gauche radicale (contre 42 % donnant priorité à la défense des libertés individuelles). Mais il n'y a que chez les écologistes qu'on trouve une majorité pour limiter les droits de la police (52 % contre 46 %). Et sur ces deux questions, les femmes se montrent toujours plus « sécuritaires » que les hommes.

## Un réflexe de fermeture

Face aux réfugiés l'opinion est plus partagée, comme le montrent les réponses à la question suivante : « La France a décidé d'accueillir 30.000 personnes sur deux ans pour participer à l'effort européen d'accueil des réfugiés. Au sujet de ces réfugiés, de laquelle des deux opinions suivantes vous sentez-vous le plus proche : C'est un devoir pour la France d'accueillir les réfugiés des pays en guerre / La France ne doit pas accueillir ces réfugiés car il faut avant tout aider les personnes qui n'arrivent pas à se loger et à vivre décemment en France ». Une forte minorité (41 %) choisit la première alternative, celle du devoir d'accueil. Mais la seconde réponse est majoritaire, 54 % des personnes interrogées donnent priorité aux Français défavorisés sur les réfugiés. Une autre question est aléatoirement proposée sous quatre versions différentes, pour voir si remplacer « réfugiés » par « migrants », ou préciser leur origine (Syrie et Irak ou Afrique) change les réponses : « Aujourd'hui, un grand nombre de migrants (réfugiés) venant de Syrie et d'Irak (d'Afrique) arrivent en France. Vous pensez que la France doit les accueillir ? Devrait les accueillir mais la situation actuelle du pays ne le permet pas ? N'a pas à les accueillir ? ». Seule une minorité de l'échantillon se prononce par principe contre leur accueil, dans une proportion qui varie de 15-16 % pour les migrants ou réfugiés d'Afrique à 18 % pour les migrants de Syrie et d'Irak et 20 % pour les réfugiés de ces deux pays. Une minorité plus conséquente se prononce pour leur accueil, allant de 21 % pour les migrants d'Afrique et 24 % pour les réfugiés de ce pays, à 31 % pour les populations de Syrie ou d'Irak quelle que soit la manière de les désigner. Mais une nette majorité se dit d'accord sur le principe tout en estimant que la situation ne permet pas de le mettre en œuvre, dans des proportions qui vont de la moitié dans le cas des réfugiés et migrants d'Irak et de Syrie, à 58 % pour les réfugiés d'Afrique et 62 % pour les migrants de ce pays (tableau 6.1).

**Tableau 6.1. Opinions sur l'accueil des réfugiés selon le terme employé et le pays d'origine (%)**

	Migrants de Syrie et Irak	Réfugiés de Syrie et Irak	Migrants d'Afrique	Réfugiés d'Afrique
La France doit les accueillir	30	30	21	24
Devrait les accueillir mais la situation actuelle du pays ne le permet pas	50	49	62	58
N'a pas à les accueillir	18	20	15	16
Nsp	2	1	2	2

Source : Baromètre CNCDH 2016.

Ces moyennes cachent toutefois des clivages plus importants que les questions précédentes.

Le principe de l'accueil des réfugiés, globalement admis par 41 % de l'échantillon, est beaucoup plus souvent affirmé à gauche, passant de 12 % chez les personnes qui se situent à l'extrémité droite de l'échelle gauche droite à 68 % chez celles qui se placent à l'extrême gauche, de 4 % chez les sympathisants du FN à 75 % chez ceux de la gauche non socialiste. Il est d'autant plus approuvé

que la personne est ouverte aux autres, passant de 6% chez les répondants très ethnocentristes (scores élevés sur l'échelle présentée au chapitre 2) à 84% chez ceux qui ne le sont pas du tout. Il dépend enfin du rapport à la religion. Les musulmans, par solidarité avec des populations souvent de même religion, sont de loin les plus accueillants (64% d'opinions favorables à l'accueil des réfugiés). Les catholiques les plus pratiquants le sont aussi un peu plus que la moyenne (45%, contre 35% chez les pratiquants occasionnels), plus sensibles aux messages répétés du pape François demandant à chaque famille d'accueillir des migrants, comme le confirment d'autres sondages auprès de la population catholique<sup>2</sup>. Les femmes sont toujours un peu plus réticentes que les hommes à accueillir des réfugiés. Il y a enfin, bien sûr, la dimension socioéconomique. Les moins favorables à l'accueil des réfugiés sont ceux qui ont le plus de mal déjà à s'en sortir, les bas revenus, les milieux populaires. Ainsi l'approbation du principe de leur accueil passe de 28% dans les catégories populaires à 57% dans les catégories moyennes et supérieures, de 24% chez les répondants qui ont tout à fait le sentiment de vivre moins bien qu'il y a quelques années, à 67% chez ceux qui n'ont pas du tout cette impression.

Une analyse de régression logistique permet de tester les effets respectifs de l'âge, du genre, du diplôme, du revenu, de la pratique religieuse, du placement sur l'échelle gauche droite et du niveau d'ethnocentrisme sur la probabilité d'être favorable à l'accueil des réfugiés. Une fois contrôlé l'effet de toutes ces variables, le genre, la pratique religieuse et le diplôme n'ont pas d'impact significatif. L'âge joue faiblement, les tranches d'âge intermédiaires, celles des actifs, se montrent plus réticentes. Mais c'est le niveau d'ethnocentrisme, l'intolérance à l'Autre, qui est de loin le facteur le plus explicatif, suivi par l'orientation politique et le revenu du foyer. Autrement dit les attitudes à l'égard des réfugiés ont des causes à la fois socioéconomiques et idéologiques.

## Un recul des attitudes autoritaires et intolérantes

Pour autant, il faut souligner que cette demande sécuritaire, au détriment éventuel des libertés individuelles, ne s'accompagne pas d'une remontée des opinions autoritaires dans la société française. Et si l'opinion majoritaire est qu'il n'est pas possible, dans le contexte économique actuel, d'accueillir tant de réfugiés, qu'il faut donner la priorité à ceux qui en France ont déjà du mal à s'en sortir, on ne note aucune remontée d'intolérance envers les minorités qui composent la France, y compris envers les musulmans.

Les partisans du retour à la peine de mort restent minoritaires. Ils étaient 46% en 2011, 43% en 2013, 39% en 2014, et après une brève remontée à 42% au lendemain des attentats de janvier, le niveau est retombé à 39%, soit des variations assez comparables à celles que donne le Baromètre d'image du FN

2. Voir notamment le sondage IFOP pour *La Croix et Le Pèlerin*, effectué du 16 au 21 septembre 2015 par questionnaire auto-administré en ligne auprès d'un échantillon de 2 997 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

de TNS-Sofres<sup>3</sup>. La proportion de personnes jugeant que « les tribunaux français ne sont pas assez sévères » reste très élevée, mais elle a commencé sa montée en 2009, passant de 58 % à la fin de cette année-là à 75 % fin 2013. Depuis elle est retombée à 71 % en 2015 et 69 % en 2016. Enfin sur une échelle d'autoritarisme (voir figure 2.3, chapitre 2 de cette partie) combinant les opinions sur la peine de mort, le laxisme de la justice et l'intolérance envers l'homosexualité, la proportion des « non autoritaires » (score inférieur à 2), qui avait nettement baissé entre 2009 et 2013, est en hausse continue depuis, passant de 33 % en 2013 à 42 % en 2016.

Dans le même temps l'acceptation des minorités, loin de chuter après les attentats, a progressé de manière spectaculaire. L'indice longitudinal de tolérance, qui offre une vision synthétique de ces tendances sur la base de 69 séries de questions posées depuis les années 90, a progressé de dix points entre 2013 et 2016, retrouvant son niveau de 2004 : 64 sur 100 (figure 1.1, chapitre 1). Mais les évolutions les plus fortes s'observent après les attentats : l'indice gagne deux points entre 2013 et 2014, trois entre 2014 et 2015 et cinq entre 2015 et 2016. On le constate pour toutes les minorités, y compris pour les Roms, les moins aimés (chapitre 5) et sur la quasi-totalité des questions de l'enquête, y compris certaines où on aurait pu s'attendre à une crispation ethnocentriste après des attentats commis au nom d'un Islam radical. Ainsi entre 2014 et 2016, l'idée que « la France doit rester un pays chrétien » recule de 21 points (de 74 à 53 %), entre 2013 et 2016 la proportion de personnes à qui l'islam évoque quelque chose de positif passe de 20 à 32 %, la proportion estimant qu'il faut permettre aux Musulmans d'exercer leur religion dans de bonnes conditions de 69 à 79 % tandis que l'approbation du principe du droit de vote pour les étrangers aux élections locales passe de 38 % à 47 % (et son rejet de 62 % à 49 %).

Jamais il n'y a eu un tel unanimité pour juger nécessaire une lutte vigoureuse contre le racisme, l'antisémitisme et les préjugés envers les musulmans (respectivement 71 %, 68 % et 63 %). Cela peut paraître paradoxal puisque toute une littérature, notamment après les attentats du 11 septembre à New York, montre plutôt que le sentiment de menace accroît les préférences autoritaires et ethnocentristes. Mais d'autres auteurs, spécialistes des émotions comme le psychologue George Marcus, soulignent également la manière dont l'anxiété remet en cause les comportements de routine, les habitudes et les opinions acquises, encourage une réflexion critique, contrairement à la colère<sup>4</sup>. Pour le mesurer il faut des expérimentations hors du champ du baromètre de la CNCDH. On s'en tiendra ici plutôt aux effets du contexte institutionnel et partisan.

3. Le sondage, effectué en face à face comme celui de la CNCDH, du 28 janvier au 1<sup>er</sup> février 2016 pour *Le Monde*, France Info et Canal+, montre aussi une tendance de long terme à la baisse de la proportion des partisans de la peine de mort et un recul de 4 points par rapport à l'an dernier (de 36 à 32 %). Si la proportion d'interviewés estimant que « la justice n'est pas assez sévère avec les petits délinquants est en hausse (+4), son niveau (70 %) est comparable à celui qu'on trouve pour la question de la CNCDH.

4. Pour un bilan des travaux analysant l'impact psychologique du terrorisme ainsi qu'une prise en compte du type d'émotions mobilisées après les attentats de Charlie Hebdo et leur impact voir George Marcus, Pavlos Vasilopoulos, Martial Foucault, « Responses to the Charlie Hebdo Attacks between ideology and Political judgment », communication présentée au Congrès de l'AFSP, Aix en Provence, 22-24 juin 2015.

## La riposte républicaine

Une première piste explicative est la manière dont les pouvoirs publics réagissent à l'événement et le cadrent. Ce sont les institutions qui donnent le « la ». Après l'attentat contre Charlie Hebdo et contre l'Hyper Cacher, la réaction de François Hollande et des principaux partis politiques a été d'appeler à des marches républicaines, placées sous le signe de la solidarité avec les victimes et de la mobilisation contre toutes les formes d'intolérance. Réagissant à cet appel près de quatre millions de personnes ont manifesté à travers toute la France, les 10-11 janvier, avec des pancartes « je suis Charlie », « je suis juif », je suis musulman », « je suis policier ». Sans compter les nombreuses mobilisations locales dans des petites communes éloignées des centres et désireuses de s'associer à ces rassemblements, non prises en compte par les chiffres officiels. On peut faire l'hypothèse que ce moment solennel de fraternisation et d'union nationale a encouragé la tolérance. D'autres pourtant, comme le démographe Emmanuel Todd, y ont vu au contraire « une imposture »<sup>5</sup>. S'appuyant sur la cartographie des manifestations, sur les écarts de participation d'une ville et d'une région à l'autre, sur leurs traditions politiques et religieuses, l'auteur affirme que ces marches auraient essentiellement mobilisé une France vieillissante, blanche, bourgeoise et de culture catholique. Et loin de défendre la liberté d'expression contre l'intégrisme religieux, la motivation profonde des marcheurs serait islamophobe, soutenant explicitement le droit au blasphème.

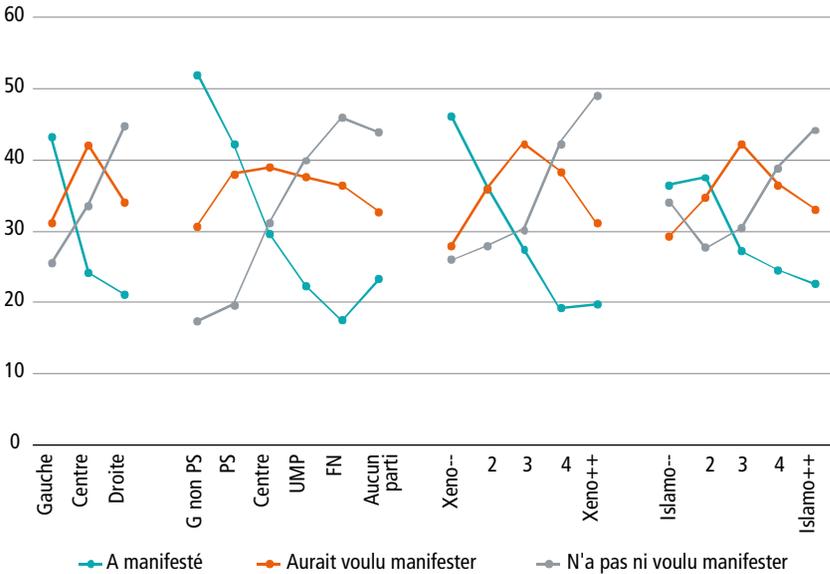
L'enquête réalisée pour la CNCDH début mars 2015, deux mois après les marches, éclaire le profil et les motivations des participants déclarés, sur la base d'une question volontairement formulée de manière générale, sans référence à « Charlie » : « À propos des manifestations et des marches qui ont eu lieu en France suite aux attentats de janvier dernier, diriez-vous que : vous y avez participé, vous n'y avez pas participé mais vous l'auriez souhaité, vous n'y avez pas participé et vous ne le souhaitez pas ». Les réponses partagent l'échantillon en trois tiers. 30 % disent avoir participé aux marches, 35 % n'ont pas participé mais auraient souhaité le faire et 33 % n'ont pas défilé et ne souhaitaient pas le faire. La participation est manifestement surdéclarée puisque 30 % rapportés à la population en âge de manifester, cela représente quelque dix millions de personnes, beaucoup plus que les chiffres officiels<sup>6</sup>. Mais même si tous ceux et celles qui disent avoir manifesté n'étaient pas dans la rue les 10-11 janvier, le fait que deux mois après ils tiennent à dire qu'ils étaient là montre qu'à leurs yeux cela a de l'importance, qu'ils se veulent solidaires de cette mobilisation, tout comme les 35 % qui disent avoir souhaité venir. Ce fut une mobilisation consensuelle, approuvée par les deux tiers de la population.

5. Emmanuel Todd, *Qui est Charlie ? Sociologie d'une crise religieuse*, Paris, Seuil, 2015. Pour une critique de cette approche voir Nonna Mayer et Vincent Tiberj, « Le simplisme d'Emmanuel Todd démonté par la sociologie des « je suis Charlie », *Le Monde*, 9 Mai 2015 et « Who was 'Charlie'? What survey data tells us about the January 11 marches », *Revue internationale de psychologie sociale* (à paraître 2016).

6. On retient comme base la population âgée de 20 à 65 ans en France métropolitaine, soit selon l'INSEE 36,5 millions d'individus au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

La sociologie des mouvements sociaux a montré depuis longtemps que la propension à protester est inégalement répartie, surtout pour des causes « post matérialistes » comme la défense de la liberté d'expression et de la tolérance. Le potentiel manifestant est plus fort chez les post-baby-boomers et les baby-boomers, les diplômés, les catégories sociales moyennes et supérieures, et les personnes qui se situent à gauche. Les « Je suis Charlie » de janvier ne font pas exception à la règle.

**Figure 6.2. Les logiques politiques et idéologiques des mobilisations post Charlie**



Les diplômés du supérieur se sont mobilisés quatre fois plus que les diplômés du primaire. Loin d'être l'expression d'une France vieillissante, les Français nés après 1976 avaient trois fois plus de chances de se mobiliser que ceux nés dans les années 40 et avant. Les cadres supérieurs et les professions intermédiaires avaient deux fois plus de chances de se mobiliser que les ouvriers. Mais si les classes populaires se sont moins mobilisées elles étaient loin d'être « absentes » des défilés. Parmi les manifestants déclarés, le nombre cumulé des ouvriers et employés est équivalent à celui des classes moyennes et supérieures. Pas plus que n'étaient absents les enfants d'immigrés. Au contraire, la probabilité d'avoir pris part à la mobilisation est plus forte chez les personnes originaires du Maghreb ou de l'Afrique subsaharienne que chez les personnes sans ascendance étrangère ou dont les parents et grands-parents viennent d'un autre pays européen. La religion joue peu et pas exactement dans le sens attendu. Les catholiques pratiquants et les Musulmans déclarés ont plutôt moins participé que la moyenne. C'est chez ceux qui n'appartiennent à aucune religion que la probabilité d'avoir manifesté est la plus forte, pas chez les catholiques « zombies » imprégnés de culture catholique mais ne pratiquant plus comme l'affirme Emmanuel Todd. Politiquement enfin, on voit que la propension à manifester croît de manière linéaire à mesure qu'on se rapproche du pôle gauche du champ politique

(figure 6.2, traits bleus), atteignant son maximum chez les sympathisants de la gauche radicale (plus de 50 % disent avoir défilé) et son minimum chez ceux du FN (moins de 20 %). Quant aux motivations des marcheurs, elles n'ont rien d'islamophobe ou d'hostile aux minorités quelles qu'elles soient, au contraire. La propension à manifester caractérise au premier chef les plus tolérants, les plus ouverts à la diversité, ceux qui ont les scores les plus bas sur nos échelles d'ethnocentrisme et d'aversion à l'islam (chapitre 2). Tandis que les non participants déclarés présentent le profil exactement inverse (figure 6.2, traits gris).

Après les attentats du 13 novembre la réaction a été différente, suite à la proclamation de l'état d'urgence les rassemblements ayant été interdits. Le fait que les terroristes aient frappé de manière indiscriminée, aux terrasses des cafés, au Stade de France, dans une salle de concert, a sans doute facilité l'identification aux victimes, un réflexe immédiat de solidarité et d'union contre le terrorisme.

## Les évolutions à droite

**Tableau 6.2. Évolution des scores élevés sur une échelle d'ethnocentrisme (2014-2016)**

	2014	2015	2016	Écart
PS	27	18	10	- 17
UDI/Modem	41	35	12,5	- 28,5
UMP/LR	57	47	34	- 23
FN	88	82	74	- 14
<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>34</b>	<b>26</b>	<b>- 17</b>

Un autre élément explicatif renvoie aux évolutions politiques et partisanes. C'est chez les personnes se classant à droite sur l'échelle gauche droite que le recul de la tolérance a été le plus précoce. Il s'observe dès 2008, alors que dans l'ensemble de la population la tendance s'amorce en 2009. C'est chez elles aussi que cette baisse est la plus marquée. Entre 2008 et 2013, sur l'indice longitudinal de tolérance (chapitre 1, figure 1.3), les répondants de droite ont perdu 14 points, ceux qui se classent au centre ou ne se classent pas 12 points (à partir de 2009) et ceux de gauche, déjà très hauts sur l'indice, seulement 7 points (également à partir de 2009). Mais alors que la tolérance commence à remonter, c'est à droite aussi que le retour de balancier est le plus marqué, avec une hausse de l'indice de 13 points entre 2014 et 2016, contre 7 au centre (à partir de 2013) et 8 à gauche (à partir de 2014). Et si on raisonne en termes de proximité partisane, en prenant en compte cette fois-ci les scores sur l'échelle d'ethnocentrisme (tableau 6.2), c'est chez les proches de Les Républicains, et plus encore chez ceux de l'UDI et du Modem, que le recul de l'intolérance est le plus marqué (respectivement -23 et -28,5 points entre 2014 et 2016). D'autres indices vont dans le sens de ces évolutions. Il y a chez les sympathisants de droite la montée en puissance d'Alain Juppé au détriment de Nicolas Sarkozy. Grand favori des primaires qui s'annoncent, sa cote d'avenir en 2014 a rattrapé

puis dépassé celle de son rival<sup>7</sup>. Or il incarne une ligne plus centriste, clairement anti FN, aux antipodes de la « ligne Buisson » chère au président de Les Républicains<sup>8</sup>. Il y a en parallèle, malgré ses succès spectaculaires aux élections départementales puis régionales de 2015, une détérioration de l'image et de l'attractivité du FN, y compris chez les sympathisants de droite<sup>9</sup>. Désormais, une majorité des sympathisants LR refuse tout accord politique avec le FN, le souhait d'alliances avec ce parti au cas par cas diminue nettement (il tombe à 37 %, -8 points par rapport à l'an dernier), tout comme le souhait d'une alliance globale (-5 points). Tandis que la part des sympathisants LR souhaitant que le parti de Nicolas Sarkozy « combatte » le FN triple par rapport à 2015 (24 %, +16 points). On en rapprochera également le fait que les seconds tours de ces élections départementales et régionales ont été marqués par un sursaut de mobilisation contre le FN, qui en fin de compte ne lui a permis de gagner aucune région, aucun département. Il y a enfin dans les milieux catholiques, on l'a vu, des évolutions. Alors qu'en 2005, après l'affaire des caricatures de Mahomet et les positions dures du pape Benoît XVI, on notait une crispation des catholiques contre l'islam et plus largement contre toutes les minorités, le niveau d'ethnocentrisme croissant avec le degré de pratique de la religion catholique, on observe le contraire cette année, comme si le message de tolérance, d'ouverture et de dialogue inter religieux du pape François était entendu par ses fidèles. Autant d'indices convergents d'une relative « dédroitisation » de la droite, qui explique en partie la remontée de la tolérance observée depuis deux ans. Il faudra voir si elle se confirme dans le prochain Baromètre, fin 2016, quand l'échéance présidentielle de 2017 sera toute proche.

7. Baromètre TNS-Sofres pour *le Figaro*. Sa cote est sous la barre des 30 % jusque fin 2010, sous les 40 % depuis juin 2014 et au-dessus depuis (45 % en janvier 2016 et 43 % en février). Celle de Sarkozy suit la tendance inverse, passant de 41 % en janvier 2014 à 31 % en octobre 2014, 25 % en janvier 2016 et 21 % en février. Cotes consultables sur le site : <http://www.tns-sofres.com/cotes-de-popularite>

8. Sur l'image rassembleuse d'Alain Juppé, jugé massivement « ni trop à gauche ni trop à droite » par les sympathisants de droite voir le sondage Odoxa pour *Paris Match* et *i-télé* des 7 et 8 janvier 2016.

9. Baromètre d'image du FN 2016, TNS-Sofres pour *Le Monde*, sondage mené en face à face du 28 janvier au 1<sup>er</sup> février 2016.